

# Usage de substances au travail

Postes critiques sur le plan de la sécurité\*



STIGMATISATION

« Nous devons parler ouvertement d'usage de substances et instaurer des systèmes d'aide pour les personnes ayant des problèmes de consommation. — Participant à l'étude »

1 personne sur 4 (25 %) dans des **postes critiques sur le plan de la sécurité** ont dit avoir consommé de l'alcool ou de la drogue 2 heures avant ou pendant le travail ou avoir travaillé sous l'influence ou avec la gueule de bois.



Des personnes ayant consommé de l'alcool ou de la drogue...

**5 sur 10**

travaillaient en essayant de **cacher leur consommation**

**5 sur 10**

justifiaient leur **absence du travail par une autre raison** (p. ex. maladie)

**4 sur 10**

disaient à leur gestionnaire qu'elles **n'étaient pas aptes à travailler** à cause de leur usage d'alcool ou de drogue

Environ la **moitié des travailleurs et gestionnaires** cachent leur consommation pour les raisons suivantes :



Crainte d'être **renvoyés** ou suspendus



Crainte de l'**opinion des autres**



**Politiques stigmatisantes ou discriminatoires** au travail pour les personnes pouvant avoir des problèmes de consommation

Les travailleurs sont moins enclins que les gestionnaires à parler de leur consommation avec leurs supérieurs.



**52 %**

des travailleurs...

**64 %**

des gestionnaires...



pensent qu'ils peuvent **parler en toute sécurité et confidentialité** à leurs supérieurs de leur consommation **sans craindre** la discrimination, la stigmatisation ou les mesures disciplinaires.



Certains travailleurs craignent de dire aux autres qu'ils ont consommé une substance qui pourrait affecter leur travail, qu'ils ont un problème de consommation ou qu'ils ont besoin d'aide.

Certaines entreprises ont amélioré la façon dont elles gèrent les risques associés à l'usage de substances (p. ex. élaboration de politiques exhaustives, formation du personnel, mesures d'accommodement, programmes d'entraide entre pairs, mesures d'aide en santé mentale et en usage de substances).

Écrivez-nous à [milieudetravail@ccsa.ca](mailto:milieudetravail@ccsa.ca) pour de la formation ou de l'information et des ressources telles que notre [trousse d'outils](#).

**Contexte** : Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances a réalisé une étude nationale sur les politiques et pratiques sur l'usage de substances en milieu de travail dans différentes industries. L'information présentée ici provient de travailleurs et gestionnaires dans des postes critiques sur le plan de la sécurité ayant répondu à un sondage et participé à des groupes de discussion, ainsi que de personnes touchées par l'usage de substances.

**Citation proposée** : Meister, S., B. Barker, L. Dassieu, S. Wood, D. Beirness et S. Cragg. *Usage de substances et milieu de travail – Stigmatisation : postes critiques sur le plan de la sécurité* [infographie], Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025.

\* Les postes critiques sur le plan de la sécurité sont ceux qui comportent un risque physique potentiel pour soi-même, ses collègues, le grand public ou l'environnement (p. ex. opérateurs de machinerie lourde, médecins).